









## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
363				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	2,490	2,000	2,000		
364				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	2,210	11,000	11,000		
365				SOTRAPIL (da. 1/25. 30/12/2008 - SPIL8)	0,850	0,730	0,730		
366				SOTRAPIL (da. 1/20. 02/07/2012 - SPL12)	0,940	0,950	0,950		
367				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,470				
368				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,300				
369				SOMOCER (da. 1/20. 20/07/2009 - SOMC9)	0,140				
370				SOMOCER (da. 1/10. 26/12/2011 - SOMI1)	0,250				
371				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	1,170				
372				GIF FILTER SA (da. 1/11. 16/02/2009 - GIF09)	0,970				
373				GIF FILTER SA (da. 1/4. 20/07/2011 - GIF11)	2,060	2,060	2,060		
374				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,930				
375				ASSAD (da. 1/4. 15/06/2009 - ASS09)	3,350				
376				ASSAD (da. 1/10. 02/06/2010 - ASS10)	1,180				
377				ASSAD (da. 1/22. 20/06/2011 - ASS11)	0,500	0,510	0,510		
378				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,470				
379				SOKNA (da. 1/5. 02/07/2012 - SOK12)	1,820	1,900	1,900		
380				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	1,110				
381				TPR (da. 11/149. 20/06/2008 - TPR08)	0,750				
382				TPR (da. 1/8. 20/05/2009 - TPR09)	1,100				
383				TPR (da. 1/36. 25/05/2010 - TPR10)	0,230				
384				TPR (da. 5/37. 15/06/2011 - TPR11)	0,960	0,780	0,780		
385				TPR (da. 1/21. 25/06/2012 - TPR12)	0,310	0,280	0,280		
386				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,210				
387				Carthage Cement (da. 1/52. 20/12/2010 - CC10)	0,070	0,070	0,070		

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

## MARCHE HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
388	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	9,860	9,860	9,860		
389	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	9,490	9,500	9,500		

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

## COTATION SUR PANNEAUX

## COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPO N	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
<b>DROITS D'ATTRIBUTION</b>									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			3.250				
41	1/11	01-10-91			1.080				
45	1/20	15-02-94			0.570				
49	1/30	02-05-95			0.370				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			0.900				
141	1/10	19-08-05			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

## MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
<b>TRANSACTIONS PROGRAMMEES</b>									
<b>OFFRES AVEC CONTREPARTIE</b>									
Sté DORCAS NUTRITION	10	11.970	06-07-2012	11.970		4 200	TSI	31-07-2012	13-07-2012
Sté Industrielle Oléicole Sfaxienne - SIOS-ZITEX	10	30.000	27-04-2012	28.000		338	MAC SA	30-07-2012	20-07-2012
Sté Industrielle Oléicole Sfaxienne - SIOS-ZITEX	10	30.000	27-04-2012	30.000		48	MAC SA	30-07-2012	20-07-2012

## DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

### INTRODUCTION D'EMPRUNTS AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

Les emprunts CIL 2012-I, AIL 2012-I, Attijari Leasing 2012-I et Tunisie Leasing 2012-I ont été admis à la cote de la Bourse le 05/07/2012 et seront négociables en bourse sur le NSC à partir du 12/07/2012.

Les principales caractéristiques des emprunts précités sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mném	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1 <sup>ère</sup> Échéance	Dernière Échéance
CIL 2012-I	Compagnie Internationale de Leasing	CGI	TN0004201299	CL12I	CIL0317 6% AP5	6,0	5	100	AP	200 000	20,00	30/03/2012	30/03/2013	30/03/2017
AIL 2012-I	Arab International Lease	SCIF	TN0006750095	AI21F	AIL0517 6%AP5	6,0	5	100	AP	290 000	29,00	15/05/2012	15/05/2013	15/05/2017
AIL 2012-I	Arab International Lease	SCIF	TN0006750103	AI21V	AIL0517 T+1,5%AP5	TMM+1,5	5	100	AP	10 000	1,00	15/05/2012	15/05/2013	15/05/2017
Attijari Leasing 2012-I	Attijari Leasing	Attijari intermédiation	TN0006610232	JL21B	TJL0517 6,25%AP5	6,25	5	100	AP	116 400	11,64	31/05/2012	31/05/2013	31/05/2017
Attijari Leasing 2012-I	Attijari Leasing	Attijari intermédiation	TN0006610240	JL21C	TJL0519 6,35%P7-2	6,35	7 dont 2 de grâce	100	AP	83 600	8,36	31/05/2012	31/05/2013	31/05/2019
TLS 2012-I	Tunisie Leasing	Tunisie Valeurs	TN0002101566	T21AF	TL0517 6,15% AP5	6,15	5	100	AP	85 900	8,590	29/05/2012	29/05/2013	29/05/2017
TLS 2012-I	Tunisie Leasing	Tunisie Valeurs	TN0002101574	T21AV	TL0517 T+1,75%AP5	TMM+1,75	5	100	AP	90 000	9,000	29/05/2012	29/05/2013	29/05/2017
TLS 2012-I	Tunisie Leasing	Tunisie Valeurs	TN0002101582	T21BF *	TL0519 6,25%AP7-2	6,25	7 dont 2 de grâce	100	AP	124 100	12,410	29/05/2012	29/05/2013	29/05/2019

**NB :** Les modalités pratiques relatives à la cotation et au calcul des coupons courus des emprunts obligataires sont publiées sur le site internet de la Bourse sous la rubrique avis et décisions de la Bourse.

\* **Précision :** Il s'agit du nouveau mnémonique (qui était T21BV). Cette ligne sera négociable à partir du 16/07/2012.

### COTATION EN BOURSE DES TITRES SOTUVER SUITE A L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE DECIDEE PAR L'AGE DU 25 JUIN 2012

**A partir du 16 juillet 2012,**

- Les 12 632 500 actions anciennes ainsi que les 631 625 actions nouvelles souscrites de la société SOTUVER, soit au total 13 264 125 actions, seront négociables en Bourse sur la même ligne de cotation, droits d'attribution détachés.

- De même, les 4 278 750 actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :

- Code Mnémonique : STV12
- Code ISIN : TN0006560148
- Groupe de Cotation : 32

## AVIS DES SOCIETES

### AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS - SFBT -

La Société Frigorifique et Brasserie de Tunis -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 20 juin 2012, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration du 16 mai 2012, d'augmenter le capital social d'un montant de **10 000 000 de dinars** par incorporation de réserves, par l'émission de **10 000 000 d'actions nouvelles gratuites**, de nominal 1 dinar chacune, pour le porter ainsi de **66 000 000 de dinars à 76 000 000 de dinars**.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation de **10 000 000 de dinars**, par incorporation d'une partie du « Compte Spécial d'Investissement » et l'émission de **10 000 000 d'actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison de **dix (10) actions nouvelles gratuites pour soixante-six (66) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au **1<sup>er</sup> juillet 2011**. Le capital sera ainsi porté de **66 000 000 de dinars à 76 000 000 de dinars**.

**Jouissance des actions nouvelles gratuites :**

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1<sup>er</sup> juillet 2011**.

**Admission et cotation en bourse :**

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du **3 juillet 2012**.

De ce fait, les **10 000 000 d'actions nouvelles gratuites** seront admises et négociables en bourse à partir du 3 juillet 2012, séparément des **66 000 000 d'actions anciennes**, jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2011, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.

**Prise en charge par la STICODEVAM :**

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **3 juillet 2012**.

### APPEL A CANDIDATURES N° 23/2012

#### DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA

**I- Objet :**

LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE se propose de désigner, par voie d'appel à candidatures, deux Administrateurs Indépendants pour siéger dans son Conseil d'Administration.

**II- Conditions d'éligibilité :**

Les candidats éligibles aux postes d'Administrateurs Indépendants au Conseil d'Administration de la BNA doivent remplir les conditions énumérées dans les « Termes de Référence » (document à retirer auprès du Secrétariat Permanent de la Commission Interne des Marchés, Immeuble BNA, 12 Rue Kheireddine Pacha 6ème Etage - Tunis 1001 ou à télécharger sur le site WEB de la BNA : [www.bna.com.tn](http://www.bna.com.tn)) et ce, à partir de la publication de cet avis.

**III- Constitution du dossier de candidature :**

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une demande de candidature au poste d'administrateur indépendant au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la BNA.
- Une lettre de motivation manuscrite présentant notamment le candidat, les motifs de sa candidature, son profil et le comité qu'il désire présider (Comité des Risques ou Comité Permanent d'Audit Interne).
- le document des "Termes de Référence" portant la mention lu et approuvé ainsi que la signature légalisée du candidat.
- la fiche signalétique dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en annexe 1 du document "Termes de Référence".
- le curriculum vitae du candidat suivant modèle en annexe 2 du document "Termes de Référence".
- une copie de la carte d'identité nationale.
- une copie conforme des diplômes obtenus.
- les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat: Attestation(s) de travail originales ou copie(s) conforme(s) justifiant la qualité et l'expérience professionnelle du candidat.
- les documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre de conseil d'Administration d'une société anonyme.
- une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en annexe 3 du document "Termes de Référence".
- un bulletin numéro 3: extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du bulletin numéro 3 auprès des autorités compétentes.

➢ un certificat de non faillite récent.

**Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés dans les**

**« Termes de Référence » sera automatiquement éliminé.**

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la BNA, par écrit, selon l'un des deux modes suivants : Fax : 71 834 786 – E-mail: [sami.guerfali@bna.com.tn](mailto:sami.guerfali@bna.com.tn).

**IV- Remise du dossier de candidature :**

Le dossier de candidature doit être envoyé par voie postale, sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Poste ou déposée directement, contre décharge, au Bureau d'Ordre Central de la B.N.A -Rue Hédi Nouria 1001 Tunis, au plus tard le 02/07/2012, date limite de réception des dossiers de candidature (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Il doit être présenté comme suit: Une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la BNA, et portant la mention :

**«A NE PAS OUVRIR - APPEL A CANDIDATURES N° 23/2012 »**

**DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA**

La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée par la commission désignée à cet effet.

### L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE UBCI

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22 juin 2012 a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2011 à partir du 29 juin 2012 à raison de 0.825 DTU par action soit 16.5% du nominal.

### SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES (SOTUVER)

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) porte à la connaissance de ses Actionnaires qu'en vertu de la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 juin 2012, les dividendes relatifs à l'exercice 2011 sont fixés à deux cent cinquante millimes (0,250 dinar) par action, soit 25% du nominal.

Conformément aux stipulations de cette résolution, les dividendes seront payés à partir du lundi 16 juillet 2012.

## AVIS DES SOCIETES

### L'ARAB TUNISIAN BANK - ATB

L'Arab Tunisian Bank porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 juin 2012 a fixé le montant du dividende unitaire à distribuer au titre de l'exercice 2011 à 20 % de la valeur nominale soit 0,200 DTU par action.  
La date de mise en paiement se fera à compter du vendredi 6 juillet 2012.

### DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA

La Banque Nationale Agricole a lancé un Appel à candidatures pour désigner deux Administrateurs Indépendants pour siéger dans son Conseil d'Administration.  
Il est porté à la connaissance de tous les soumissionnaires intéressés par cet appel à candidatures que la date limite de réception des offres par le Bureau d'Ordre Central de la BNA, initialement prévue pour le 02/07/2012 est reportée au 16/07/2012.

### AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES - ARTES

#### **Augmentation de capital annoncée**

La société Automobile Réseau Tunisien et Services porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **6 375 000 Dinars** pour le porter de **25 500 000 Dinars à 31 875 000 Dinars** et ce, par incorporation des réserves (résultats reportés).

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **6 375 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 Dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 25 500 000 actions anciennes composant le capital actuel à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes, et ce à partir du **23 juillet 2012**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

#### **Jouissance des actions nouvelles gratuites :**

Les 6 375 000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1<sup>er</sup> Janvier 2012**.

#### **Admission et cotation en Bourse :**

Les actions anciennes de la société ARTES seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **23 juillet 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse à partir du **23 juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **23 juillet 2012**.

#### **Prise en charge par la STICODEVAM.**

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **23 juillet 2012**.

### BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE BIAT

La Banque Internationale Arabe de Tunisie **BIAT** a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 29 juin 2012 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2011 à 2 Dinars par action, soit 20% de la valeur nominale, et la mise en paiement de ces dividendes à partir du 16 juillet 2012.

### SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES « SIAME »

Les Actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 21 Juin 2012 a décidé la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2011.

Le coupon s'élève à 0,070 Dinars (Soixante Dix Millimes) par action de nominal 1 Dinar.

La mise en paiement s'effectuera aux guichets de la STICODEVAM à partir du 13 juillet 2012.

### SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que suite à la décision de son Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2012 d'augmenter le capital social de **4 278 750 dinars** pour le porter de **13 264 125 dinars à 17 542 875 dinars** et ce, par incorporation du report à nouveau d'un montant de **4 278 750 dinars**. La date d'attribution gratuite a été fixée au **16 Juillet 2012**.

#### **Modalité de l'augmentation :**

L'augmentation du capital sera effectuée par l'émission de **4 278 750 actions nouvelles gratuites** de nominal un (1) dinar chacune, à attribuer aux détenteurs des 13 264 125 actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, à raison **dix (10) actions nouvelles gratuites pour trente et une (31) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

#### **Jouissance des actions nouvelles gratuites :**

Les 4 278 750 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2012**.

#### **Admission et cotation en Bourse :**

- Les actions anciennes SOTUVER seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **16 Juillet 2012**.

-Les actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse à partir du **16 juillet 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

#### **Prise en charge par la STICODEVAM :**

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à compter de la journée de bourse du **16 juillet 2012**.